

Evolution du village : La population de Chattancourt se maintient et surtout rajeunit, la moyenne d'âge étant de 36 ans et 4 mois, 191 habitants, 72 foyers, 31 enfants de moins de 11 ans et 22 personnes de plus de 65 ans. Les problèmes de successions non résolues laissent des bâtisses vides et parfois en dégradation. La présence d'animaux empêche de nouvelles constructions.

Le repas des personnes âgées : le samedi 3 décembre, la salle des fêtes réunissait une vingtaine de personnes dont 7 en âge de se voir offrir le repas de St Nicolas. Celles n'ayant pu se déplacer ont été livrées à leur domicile. L'après-midi, St Nicolas en personne offrait aux enfants des friandises autour d'un goûter. Hasard du calendrier, peu d'enfants et de parents avaient répondu à notre invitation. Nous remercions les nouveaux arrivés dans le village pour leur présence.



Le prochain conseil municipal se tiendra le 24 janvier à 19 h, en présence de Samuel HAZARD. Le Projet de Territoire du Grand Verdun sera à l'ordre du jour. Séance toujours publique, nous vous rappelons que vous êtes cordialement invités à y participer.



Association des Fêtes de CHATTANCOURT

L'AG du Comité des Fêtes aura lieu le lendemain, soit le 25 janvier à 18h. : rapport d'activité, financier, prévisions d'activités...vous êtes à cette occasion invités à vous manifester si vous souhaitez vous présenter au Conseil d'Administration.

Vie du village : Naissance Emma MORIN née le 17 Novembre 2022,



Arrivées : les personnes citées au-dessus, Mme PROTIN Adeline, Mr MASSON Alexis, Kélice BEAUGUITTE et Amaury MASSON leurs enfants au 10 rue du quartier



LE P'TIT CHATACOU



Bulletin Municipal

N°11 Janvier 2023

Le mot du maire :

Bonjour à toutes et à tous,

En ce début d'année, avec une météo clémente, je vous présente mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2023. Qu'elle soit riche pour nous tous en travail, bonheur et santé.

Un petit coup d'œil dans le rétroviseur sur l'année 2022 : de nombreux chantiers ont été réalisés, entretien des portes du cimetière et église, garde-corps des ponts, monument du Morthomme, création de 2 nouveaux logements communaux déjà loués avec la nomination d'une nouvelle rue « Chemin de bourru », la mise en sécurité incendie du village.

Nous sommes ravis de la création d'un nouveau comité des fêtes dynamique qui vous présentera son planning 2023 lors de son assemblée générale.

Je souhaite la bienvenue à quatre familles qui viennent d'arriver dans notre village.

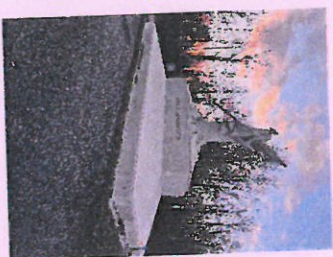
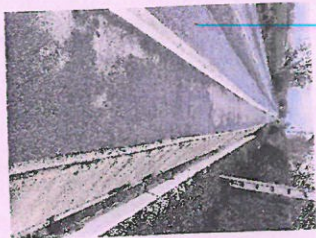
Dans l'attente de vous rencontrer « Bonne et heureuse année » !



Michel PONCELET

Petit bilan à l'aube de cette nouvelle année, après presque 3 ans de mandature :

- Curage du Vainvaux en novembre 2020
- Arrivée de la Fibre en septembre 2021
- Vaccination pour tous en mairie en juillet 2021 et janvier 2022
- Sécurisation piétonne fin 2021,
- réalisation des trottoirs Rue de la Gare
- Travaux de réhabilitation du presbytère de janvier à novembre 2022
- Travaux de rénovation du Morthomme en sept 2022



- Sécurisation incendie en décembre 2022

- Une autre réalisation tient à cœur de l'équipe municipale, à savoir l'aménagement du terrain communal Petite Rue en terrain de jeux pour enfants. Notre village ne compte pas moins de 31 enfants de moins de 11 ans. Le projet n'est pas encore écrit et ne verrait pas le jour avant 2024.

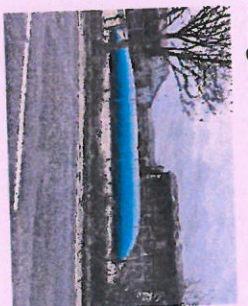


Les deux logements du presbytère sont loués : bienvenue à Kevin FAUCHARD dans le 1^{er} logement et à Mathilde DELAHAYE, Anne-Laure DEL MORAL et Anaë DEROTY-BARDA dans le second logement.

Les travaux ont été réalisés grâce au financement de l'Etat (DSIL), de la Région Lorraine (Climaxion), de la DETR, du Département de la Meuse, du GIP, d'EDF et d'Oktave (Compensation d'Economie d'Energie). Il a été inauguré le 29 octobre en présence de Mme La Préfète, qui a tenu sa promesse donnée lors de la cérémonie du centenaire du Morthomme.



A propos des poches incendie, Franck MARECO a été nommé responsable chargé du lien avec le SDIS 55 de Verdun



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence d'un nombre plus important de villageois qu'à l'accoutumée. L'initiative de David AMBERG d'ouvrir la Tranchée en nocturne a contribué à ce succès.



La tarification de location de la salle communale a été modifiée, votée en conseil municipal le 24 novembre dernier. Ci-après les nouveaux tarifs en vigueur :

- Pour les habitants : WE à 100 €, semaine à 50 €, journée à 30€
- Pour les extérieurs : WE à 200 €, semaine à 150 €, journée à 80 €
- 30 € pour les groupes scolaires

Le nouveau règlement 2023 des Affouages est disponible en mairie. Il y est rappelé notamment que les affouagistes s'engagent à exploiter pour leur usage personnel et qu'ils ne peuvent revendre le fruit de leur exploitation, sauf à un membre de leur famille.

Chats errants :merci de rendre compte auprès de la mairie du nombre de chats qui vous semblent sans propriétaire, sans collier, afin que nous engagions une action avec la fondation Brigitte BARDOT. Chaque citoyen est invité à répondre à cette enquête afin de trouver une solution adéquate. Sans réponse, pas de problème détecté.

